

Pour diffusion immédiate
Date: 8 mai 2008

Contact: Anne-Marie Hess
Téléphone: (609) 951-6842
Courriel: ahess@pharmanet.com

ANAPHARM ET BCF CERTIFICATION FORMENT UN CONSORTIUM POUR FOURNIR DES SERVICES CLÉS EN MAINS AUX ENTREPRISES DES SCIENCES DE LA VIE

Princeton, NJ – 8 mai 2008 – PharmaNet Development Group, Inc. (NASDAQ: PDGI), un fournisseur important de services de développement clinique, annonce aujourd'hui qu'Anapharm Inc., une filiale de PharmaNet Development Group, Inc., a formé un consortium avec BCF Certification Inc., membre de BCF, S.E.N.C.R.L., pour fournir des services clés en mains aux entreprises des sciences de la vie.

Les organisations combinées cibleront les industries nutraceutiques et d'appareils médicaux pour aider leurs clients à commercialiser leurs produits sur les marchés globaux. Par le biais de cette entité fusionnée, BCF Certification Inc. assistera les compagnies canadiennes et internationales à rencontrer les exigences réglementaires, qualitatives et cliniques. En complément, Anapharm Inc. offrira des services de consultation sur le développement clinique, des essais cliniques et des services de laboratoire. En créant ces synergies, le consortium présentera une offre centralisée de services complets tels que le contrôle diligent, l'évaluation et la gestion du risque. Les associés continuent de travailler à se joindre de nouveaux partenaires et améliorer ainsi l'offre de services aux entreprises des sciences de la vie.

« Les compagnies émergentes en sciences de la vie peuvent bénéficier de l'expérience et de l'expertise de professionnels chevronnés. Nos ressources combinées créent un groupe d'experts pour faciliter le transfert de connaissances essentiel à la création de valeur, » a commenté Johane Boucher Champagne, présidente et chef de la direction d'Anapharm Inc. Elle ajoute : « Nous croyons qu'en fournissant des services multidisciplinaires, nous pouvons aider à accélérer l'entrée sur le marché et la commercialisation des produits de nos clients. »

« Cette combinaison d'expertise est concrètement utile sur le marché », a commenté Louis-Paul Marin, vice-président de BCF Certification Inc. « En consolidant nos services, nous évitons à nos clients le fardeau d'avoir à gérer et à jongler avec une foule de consultants. En résumé, nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs de pénétration de marché en leur épargnant temps, ressources et énergie. »

À propos de BCF, S.E.N.C.R.L.

BCF, S.E.N.C.R.L. est une firme comptant sur les services de plus de 125 avocats et agents de brevets et de marques de commerce dont la pratique du droit et de la consultation s'est tenue au fait des besoins changeants du monde des affaires. En réponse aux besoins complexes des clients, BCF, S.E.N.C.R.L. offre une approche multidisciplinaire. Les principaux champs d'expertise de la firme sont l'achat et la vente d'entreprises, la finance corporative, la fiscalité, les affaires juridiques, la propriété intellectuelle, les litiges, la restructuration et l'insolvabilité. De plus, BCF, S.E.N.C.R.L. est membre du réseau juridique international Méritas, la principale association de firmes d'avocats indépendantes au monde. BCF, S.E.N.C.R.L. a connu une croissance de l'ordre de 1,600% au cours des treize dernières années, la preuve de son nouveau statut de leader dans la pratique du droit des affaires au Québec et particulièrement, dans le secteur des sciences de la vie.

À propos de PharmaNet Development Group, Inc.

PharmaNet Development Group Inc., est une entreprise internationale de services de développement de médicaments offrant un vaste éventail de services à l'industrie pharmaceutique, biotechnologique, de médicaments génériques et d'appareils médicaux. L'entreprise offre des solutions en développement clinique incluant des services-conseils pour les premières et dernières phases, des études cliniques de phase I, des analyses bioanalytiques et des programmes de développement clinique pour les phases II, III et IV. Comptant environ 2600 employés et plus de 40 installations dans le monde, PharmaNet est un chef de file reconnu dans le développement clinique accordé en impartition. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web au www.pharmanet.com.

Énoncés prévisionnels

Certaines déclarations faites dans ce communiqué de presse sont des énoncés prévisionnels dans le sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 (la « Loi »). De plus, des termes comme « rechercher », « avoir l'intention », « croire », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « anticiper » et autres expressions similaires sont des énoncés prévisionnels dans le sens de la Loi. La totalité ou une partie des résultats envisagés par ces énoncés prévisionnels peut ne pas se réaliser. Des facteurs qui pourraient causer ou contribuer à ces différences incluent, mais ne sont pas limités, aux tendances et aux renseignements de l'industrie; la capacité de l'Entreprise à déterminer les frais et les coûts relatifs à la baisse de valeur engendrée par l'arrêt des opérations; si l'Entreprise atteindra sa valeur évaluée concernant l'arrêt des opérations; les développements en lien avec l'enquête de la SEC et les poursuites en recours collectif sur les valeurs et les poursuites dérivées; la capacité de l'Entreprise à atteindre et à gérer avec succès les exigences techniques des services d'essais cliniques spécialisés, tout en respectant les règles et règlements applicables; les changements réglementaires; les changements qui touchent l'industrie de la recherche clinique; une réduction de l'impartition par les compagnies pharmaceutiques et de biotechnologie; la capacité de l'Entreprise d'être en concurrence au niveau international pour attirer des clients afin de développer des occasions d'affaires additionnelles; l'évaluation par l'Entreprise de son carnet de commandes et des annulations potentielles de contrats; sa capacité à recruter et à retenir de nouveaux employés; la capacité des clients de l'Entreprise à fournir les médicaments et les instruments médicaux utilisés dans ses essais cliniques; le cours à venir des actions de l'Entreprise; l'évaluation de l'Entreprise de son taux d'imposition réel et des sommes déductibles; les directives financières de l'Entreprise; le taux d'imposition réel futur; les dépenses en capital anticipées; les coûts engendrés pour se conformer à la section 404 de la Loi Sarbanes-Oxley; l'impact des coûts de transactions en devises étrangères et l'efficacité de toute stratégie de couverture mise en place; et le climat économique national et international et ses effets sur les opérations de développement de médicaments.

Il est possible de trouver plus de renseignements dans les facteurs de risques de l'Entreprise figurant dans son rapport annuel sur le formulaire 10-K pour l'année se terminant le 31 décembre 2007 et dans sa plus récente déclaration. L'Entreprise ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations faites aux présentes et vous enjoint de lire ses dossiers détenus par la commission Securities and Exchange Commission.

###